Vice Consulat de S. M. l'Empereur
du Brésil.

Toulon le 9. Juillet 1829.

A Monsieur le Chev.r de Wiechhoefer,
Consul Général Du Brésil,
A Paris.

Monsieur le Consul,

A mon retour à Toulon après quelques Semaines d'absence, J'ai trouvé les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 25. et le 27. Mai dernier, auxquelles Je m'empresse de répondre.

Par la première vous me Demandez de vous informer de l'état Sanitaire dans ce port afin d'en instruire le Gouvernement de Rio de Janeiro:

La Santé dans ce port et son arrondissement est parfaite et les mesures Sanitaires Sont très rigoureusement observées, afin de conserver le Pays dans cet état de salubrité. Dans le Cas (que Dieu garde) où il viendrait à se déclarer quelque maladie contagieuse dans mon arrondissement Vice Consulaire, J'aurais Soin de vous en faire part de tout de Suite et même, Si J'avais dans ce port quelque occasion pour Rio de Janeiro, d'après l'autorisation que vous me donnez, j'en informerais directement S. E. M.r le Marquis d'Aracaty, Ministre des Affaires Etrangères de l'Empire.

J'ai prié notre que S. E. M.r le Marquis de Rezende

Je

Je trouve être maintenant notre Ministre près la Cour de France.

Par votre Seconde Lettre, Monsieur le Consul, Vous me demandez, afin de la transmettre au Gouvernement, un Tableau Spécifié de l'importation et de l'Exportation entre Toulon et les Ports du Brésil pendant le Cours de l'année passée et un Semblable à la fin de chaque année. J'ai à répondre à cela que Jusqu'ici le Commerce entre ce Port et l'Empire Brésilien étant nul, je ne suis point et je ne serai point dans le cas de vous fournir un tel Document tant que cette Stagnation se maintiendra.

Si au Contraire il venait à être avec une haute Considération,

Monsieur le Consul,

Votre très humble et très
Obéissant Serviteur.
Le Vte Consul du Brésil.
L. E. Jurue